

ORPAR
Société anonyme
au capital de 63 290 560 euros
Siège social : rue Joseph Pataa - ancienne rue de la Champagne
16100 COGNAC
R.C.S. ANGOULÊME 322 867 789

2 octobre 2023

Avis aux porteurs d'obligations échangeables € 200.000.000 zéro coupon échéance 2024 émises par ORPAR (l'« Emetteur ») échangeables en actions ordinaires existantes REMY COINTREAU (les « Obligations ») (ISIN Code FR0013246147)

Ajustement du Ratio d'Echange des Obligations

Les termes commençant par une lettre majuscule qui ne sont pas différemment définis dans le présent avis ont la signification qui leur est attribuée dans les termes et conditions des Obligations (les « Conditions »).

Les titulaires des Obligations sont informés que l'Assemblée Générale des actionnaires de Rémy Cointreau réunie le 20 juillet 2023 a décidé de procéder à la distribution d'un dividende (le « Dividende ») d'un montant total de 3,00€ par action au titre de l'exercice 2022-2023. Le Dividende sera distribué le 2 octobre 2023, avec une *record date* (date d'arrêté) au 29 septembre 2023.

Conformément aux *Conditions*, les porteurs d'obligations sont informés que le Dividende constituera un *Surplus Dividend* au regard des *Conditions* et qu'à ce titre, l'Agent de Calcul a déterminé que le ratio d'échange des Obligations (*Exchange Ratio*) devra, conformément à la clause 5 (a) (8), être ajusté de 704,2925 à 712,5473 actions Rémy Cointreau pour une Obligation, à compter du 2 octobre 2023.

En conséquence et sous réserve de ce qui précède, le nombre d'actions Rémy Cointreau sous séquestre sera ajusté conformément aux *Conditions* afin de satisfaire le *Share Escrow Ratio*.

Contacts

Orpar :
Caroline Bois
+33144134539